



Dr de Sarcus , Chef de SERVICE

Consultation de Gynécologie

01 47 69 66 38/01 47 69 66 41

1° Passer au Bureau des Entrées

Porte n° 1 sans ticket au BUREAU PRIVE Mme TEUDES / Mme TIJON

2° Apporter :

- Une pièce d'identité
- La carte vitale/attestation
- L'échographie
- Une carte de groupe sanguin
- Si – de 18ans votre carnet de santé + adulte référent

	METHODE MEDICAMENTEUSE Jusqu'à 8 semaines d'aménorrhée	METHODE CHIRURGICALE Jusqu'à 12 ½ semaines d'aménorrhée
	Rdv LUNDI MERCREDI	Rdv LUNDI MERCREDI
1 ^{er} jour	Vous allez rencontrer : -Une infirmière -Un médecin -Vous prendrez les premiers comprimés -Vous choisirez une contraception -Vous aurez une prise de sang -Vous ferez votre admission	Vous allez rencontrer : -Une infirmière -Un médecin Vers 14H00 : -Un anesthésiste +prise de sang -Vous ferez votre admission
3 ^{ème} jour	Hospitalisation en « Hôpital de jour Médecine » Pendant 3 heures + prise des seconds comprimés Mercredi.....	Hospitalisation En « Hôpital de jour Chirurgie » pour la journée Mercredi Sortie entre 15h et 17h environ avec un accompagnant
10/15 jours après	Echographie de contrôle obligatoire	
1 mois plus tard	Pose de dispositif intra-utérin/implant	Consultation médicale post opératoire
Montant Des frais	Prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale si carte vitale en cours de validité	Prise ne charge à 100 % si carte vitale en cours de validité



1° A QUOI SERT L'ECHOGRAPHIE ?

Elle sert à déterminer la date exacte du début de grossesse et à vérifier que vous êtes dans les délais légaux. Elle est indispensable chez nous.

2° COMMENT ETES VOUS PRISE EN CHARGE PAR LA SECURITE SOCIALE ?

Vous avez la Sécurité sociale du régime général

- vous êtes prise à 100% pour l'IVG

Vous avez la Couverture Maladie Universelle (CMU)

- vous êtes prise en charge à 100% pour l'IVG

Vous avez l'Aide Médicale Etat (AME)

- Vous êtes prise en charge à 100% pour l'IVG

Vous n'avez pas de Sécurité sociale

- Venez nous en parler

3° COMMENT CALCULE T-ON LES SEMAINES D'AMENORHEE ?

Il faut compter les semaines à partir du 1^{er} jour des dernières règles

4° VOUS ETES MINEURE ?

Vous devez être accompagnée d'un adulte majeur.

- Il devra être là tout le temps avec vous

Vous devrez avoir rencontré une conseillère conjugale et familiale

- C'est obligatoire pour les femmes mineures

Vous pouvez bénéficier de la confidentialité, précisez-le !

Vous êtes sur la sécurité sociale de vos parents ?

- venez nous en parler

5° QUELLES SONT LES CONDITIONS DE L'HOPITAL DE JOUR CHIRURGIE ?

Il s'agit d'un service pour les interventions où vous **entrez le matin** et

Vous **sortez l'après-midi**, ne nécessitant pas de dormir à l'hôpital.

Vous devrez être ponctuelle, à l'heure.

Vous devrez être **obligatoirement accompagnée** pour la sortie entre 15h et 17h00 environ

Vous ne devrez pas être seule pour la première nuit

6° QU'EST CE QUE L'HOPITAL DE JOUR MEDECINE ?

Il s'agit d'un service d'**hospitalisation de jour** où vous entrez pour surveillance médicale et infirmière.